

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'université de Reims-Champagne-Ardenne

Séance du 23 septembre 2025

Délibération n° 60 - 2025 relative à l'approbation du procès-verbal du 6 mai 2025

Le conseil d'administration de l'université de Reims Champagne Ardenne approuve le procès-verbal du 6 mai 2025.

Membres ayant voix délibérative

Membres en exercice	36	Membres présents	21
Majorité absolue	19	Membres représentés	6
Nombre de pouvoirs	6		

Décompte des suffrages

Votants	27	Pour	27	Contre	0	Abstentions	0
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération adoptée

Pour le président et par délégation

le 25 sept.
2025 Pour le président et par délégation,




La vice-présidente du conseil d'administration

Dominique ROUX

Document en annexe au présent extrait : Procès-verbal du 06.05.2025

Extrait transmis à la Recteur, chancelier des universités le : **30/09/2025**

Document mis en ligne le : **30/09/2025**